

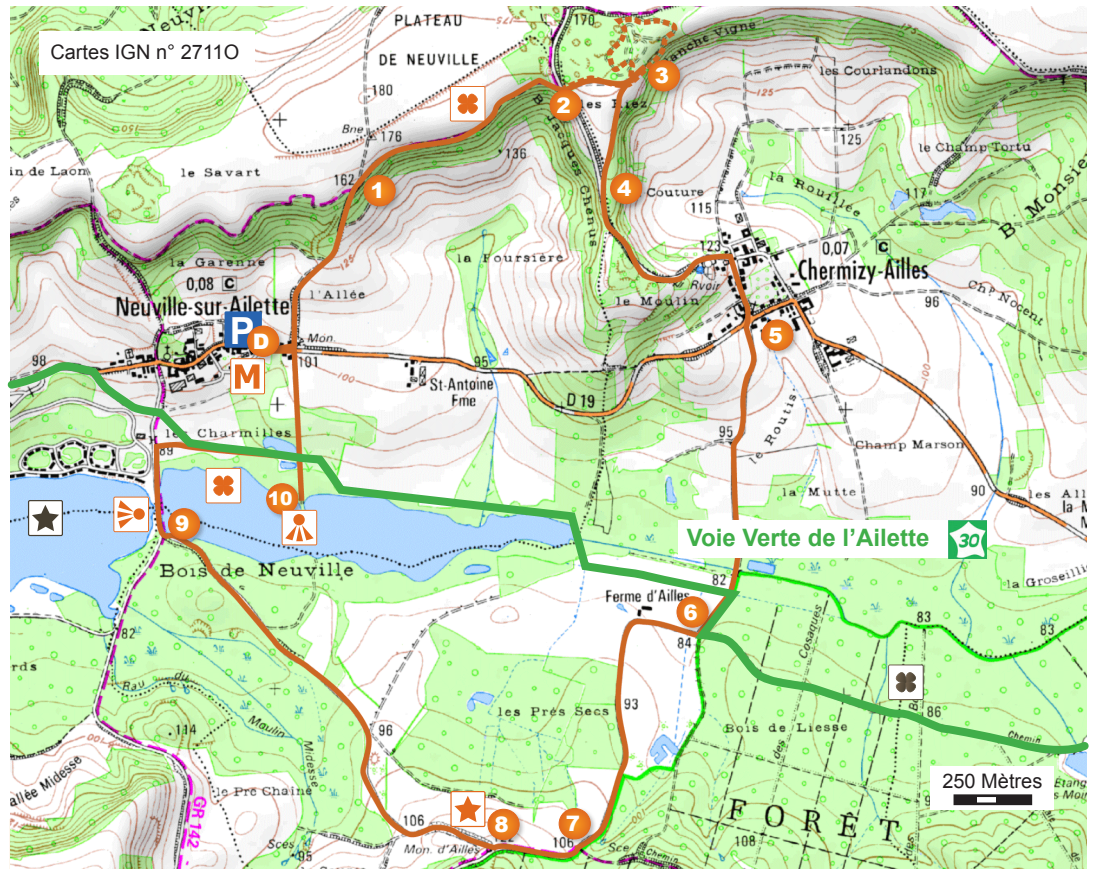


# Avec les oiseaux de l'Ailette

## NEUVILLE-SUR-AILETTE - CHERMIZY-AILLES



- **Durée** : 3 h
- **Longueur** : 8,8 km
- **Altitude mini** : 81 m
- **Altitude maxi** : 176 m
- **Difficultés** : Circuit facile mais une côte assez raide au départ
- **Balisage** : Pictogrammes «lézard»



Station d'observation sur la Voie Verte

### SUR LE PARCOURS

- M** Maison de la Nature et de l'Oiseau à Neuville-sur Ailette
- ✿** Sur les hauteurs, pelouses calcicoles exceptionnelles
- ★** Monument d'Ailles, village détruit à la Grande Guerre
- ✿** Abords de l'Ailette : points d'observation des oiseaux

### À PROXIMITÉ

- ✿** Forêt domaniale de Vauclair
- ★** Center Parcs, Domaine du Lac d'Ailette
- M** Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames

### INFOS TOURISTIQUES :

Office de Tourisme  
du Pays de Laon  
Tél. 03 23 20 28 62

### CRÉATION ET ENTRETIEN DU PARCOURS :

Communautés de Communes du  
Chemin des Dames

### UN PROBLÈME SUR LE PARCOURS ?

Signalez-le  
nous !



Cette fiche est extraite du site  
**www.randonner.fr**  
le portail de la randonnée  
dans l'Aisne.



Rejoignez notre commu-  
nauté de randonneurs  
sur [www.facebook.com/  
jaime.aisne](http://www.facebook.com/jaime.aisne)

*"Sur les ailes du temps, la tristesse s'envole, le temps ramène les plaisirs". Ce vers de Jean de la Fontaine traduit le renouveau de ces contrées attristées, marquées par les tranchées et les champs de batailles, devenus des espaces de cultures et des bois. Une page d'histoire est tournée, goûtez désormais aux plaisirs du livre de la nature !*

- Accès au départ** : Arrivé à Neuville-sur-Ailette, garer son véhicule à la sortie du village, sur le parking de la Maison de la Nature et de l'Oiseau.
- D** Prendre le sentier pentu à gauche à la sortie du village (monument aux morts) et monter vers le Plateau de Neuville.
  - 1** En haut de la montée, continuer sur la droite en longeant le versant du plateau.
  - 2** À la jonction du sentier avec la route, traverser avec prudence pour rejoindre le chemin enherbé qui s'ouvre en face. **Hors circuit (+ 1 km, + 30 min)** : longer les bois et atteindre le sentier de l'Azuré (panneau d'interprétation).
  - 3** Prendre le premier chemin à droite qui traverse le champ.
  - 4** Arrivé à la route, tourner à gauche en direction de Chermizy-Ailles. Dans le village, laisser l'église et le monument aux morts pour suivre, à droite, la rue de Buton vers la D 19.
  - 5** Traverser la route prudemment et s'engager en face dans la route champêtre menant vers la forêt domaniale de Vauclair. **Raccourci (-3,2 km, -1 h)** : Au croisement avec la Voie Verte de l'Ailette, tourner à droite et rejoindre le point **11**.
  - 6** Laisser la voie verte sur la gauche et poursuivre à droite sur la petite route.
  - 7** Continuer sur la route en longeant le talus du plateau calcaire jusqu'au Monument d'Ailles.
  - 8** Au monument, descendre à droite par la petite route ombragée.
  - 9** Arrivé au lac, emprunter à droite la digue, puis rejoindre à droite la Voie Verte.
  - 10** Depuis l'observatoire naturel, traverser la Voie Verte et remonter le chemin qui vous mène jusqu'au point de départ.

### LE SENTIER DE L'AZURÉ

Suivez l'Azuré, papillon bleu nacré, à la découverte des pelouses de Chermizy-Ailles. Elles forment un milieu original appelé aussi savart. Une pelouse d'herbes rases a colonisé, sur 4 ha, le calcaire mis à nu par les activités humaines et concentre une impressionnante population d'orchidées sauvages et de plantes remarquables à l'échelle du nord de la France.

